

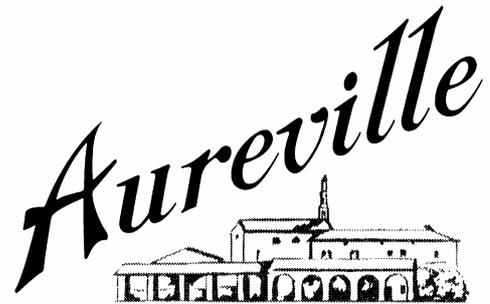


Mairie d'Aureville
Le Village
31 320 AUREVILLE

Téléphone: 05 61 76 30 29

Fax: 05 61 76 41 36

EMail: mairie.aureville@wanadoo.fr



Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal d'AUREVILLE

Lundi 26 septembre 2011

Table des matières

Sujets avec débats

abattement facultatif de la taxe d'habitation.

Travaux communaux

Associations

Sujets sans débat

Vie communale

Commission urbanisation/voirie/travaux/finances locales

Déclaration d'Utilité Publique

Inauguration du lotissement du Clos Bichard

Appellation des voiries

Finances locales

Commission Ecoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations

Ecole – Petite enfance

Commission « Jeunes »

Associations

Action sociale

Commission Communication

Vie intercommunale

SICOVAL

Conseil de communauté

Commission

Travaux

SIVURS

Questions diverses

Assemblée Générale

« Randovals »

Réunion bilan du Conseil Municipal

Réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2011 CM 2011-09

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

Mesdames :

1. *CLASTRES Emmanuelle*
2. *GROENEN Karine*
3. *MANENT Corinne*
4. *COMETTI Edwige*

Messieurs :

5. *ESPIC Xavier*
6. *CAMUS Gabriel*
7. *RIOCROS Jean-Pierre*
8. *SALEIL Georges*
9. *GIROT Ronan*
10. *MOUMIN Jean-Marc*
11. *TARROUX Francis*

Absents excusés :

Madame, Monsieur :

1. *CALLES Colette*
2. *GUTH Dominique*
3. *TORRENT Marie Jo*

Approbation du Compte rendu de la réunion du 29 août 2011.

Sujets avec débats

Abattements facultatifs sur la taxe d'habitation

Sujets sans débat

Vie communale :

Compte rendu des actions communales.

Activités Intercommunales :

Compte rendu des activités des Syndicats Intercommunaux.

Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2011 à 20h30.

**Membres en exercice : 14 / Présents : 11 / Pouvoir : 0 / Votants : 11.
Le compte rendu de la réunion du 29 août 2011 est approuvé à l'unanimité.**

Madame MANENT Corinne a été désignée secrétaire de séance.

Sujets avec débats

ABATTEMENT FACULTATIF DE LA TAXE D'HABITATION.

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la valeur locative afférente à l'habitation principale servant de base de calcul de la Taxe d'Habitation est diminuée d'un abattement obligatoire pour charge de famille.

Elle peut être diminuée d'abattements facultatifs institués par le Conseil municipal. Monsieur le Maire propose un abattement spécial de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides.

que suite à la décision de la Communauté d'Agglomération du Sicoval de prendre de nouvelles compétences, il y a lieu de modifier les statuts du SICCA (afin de les mettre en cohérence avec ceux du Sicoval) et du Sicoval.

TRAVAUX COMMUNAUX

Aménagement d'un bâtiment communal.

CM-09-2011-29/01

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que le bâtiment qui contenait l'atelier municipal a été vendu. Les travaux de construction des nouveaux locaux ne sont pas commencés. La commune est propriétaire d'un bâtiment situé près du garage automobile, monsieur le Maire propose d'utiliser de dernier pour le stockage du matériel de l'ouvrier d'entretien (tondeuse, outils ...)

Ce local nécessite des travaux d'aménagement et de remise en état, notamment la réfection de la toiture, l'installation de l'électricité et la démolition d'un mur intérieur.

Il propose les devis suivants :

- | | | |
|---------------------------|--------------------------|-----------------|
| ➤ Démolition d'un mur | Entreprise SARDA | 1 043.25 € H.T. |
| ➤ Électricité | Richard SOLAN | 1 891.80 € H.T. |
| ➤ Réfection de la toiture | LES CHARPENTIERES REUNIS | 3 328.00 € H.T. |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune d'Aureville accepte ces devis et décide de demander au Conseil Général de la Haute-Garonne, une subvention pour leur réalisation.

Un programme d'investissement sera ouvert sur le budget communal 2011.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

ASSOCIATIONS

Octroi d'une aide exceptionnelle à l'Association le « Campestral ».

CM-09-2011-30/02

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que la commune a été partenaire de la manifestation « le Campestral » au mois de septembre 2010.

A l'heure du bilan financier de cette grosse opération, il s'avère que toutes les subventions attendues ne sont toujours pas versées dans les caisses de l'association (notamment une aide de la Région).

A ce jour, le Campestral doit faire face à une dépense (remboursement d'acompte versé à une association partenaire) d'un montant de 1000 €.

Monsieur le Maire propose d'allouer une aide exceptionnelle d'un montant de 1000 € au « Campestral » pour lui permettre de solder ses comptes. Cette subvention sera récupérée lors du versement de la subvention du Conseil Régional.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'association le « Campestral »
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Sujets sans débat

VIE COMMUNALE

Commission urbanisation/voirie/travaux/finances locales

Déclaration d'Utilité Publique

Monsieur le Maire informe son Conseil municipal que suite à la décision lors du conseil du ,,,, ,le dossier de déclaration d'utilité publique concernant l'acquisition du hangar à l'entrée du village est en cours d'élaboration. Monsieur le Maire et Monsieur SALEIL Georges ont rencontré monsieur ALEXANDRE du Service des Domaines qui est chargé d'estimer le bien. Il est possible qu'il faille revoir à la baisse la superficie de terrain que le conseil avait envisagé d'acquérir pour rester dans l'enveloppe prévue (170 000 €)

L'esquisse du projet est également en cours de réalisation.

Inauguration du lotissement du Clos Bichard

L'inauguration s'est déroulée lors de « Randoval » en présence du Président du SICOVAL et de la conseillère générale de la Haute-Garonne.

Appellation des voiries

Deux panneaux de voirie comportent des erreurs : Chemin du Soulelha au lieu de Clos et Clos du Birol ????

Finances locales

Décision modificative budgétaire N° 4 – Ouverture d'un programme d'investissement, CM-09-2011-31/03

| Article/Chap. | Désignation | F/I | Proposé | Voté |
|---------------|-------------------|------------|-----------|-----------|
| 1323/13 | Départements | I R 253/11 | 2 500.00 | 2 500.00 |
| 21318/21 | bâtiments publics | I D 253/11 | 7 500.00 | 7 500.00 |
| 2135/21 | Travaux hangar | I D 249/11 | -5 000.00 | -5 000.00 |

Décision modificative budgétaire N° 5 – Subvention exceptionnelle CM-09-2011-32/04

| Article/Chap. | Désignation | F/I | Proposé | Voté |
|---------------|------------------|-----|-----------|-----------|
| 6226/011 | Honoraires | F D | -1 000.00 | -1 000.00 |
| 6574/65 | Subv. Campestral | F D | 1 000.00 | 1 000.00 |

Commission Ecoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations

Ecole – Petite enfance

SICCA

Le Comité syndical travaille toujours à l'organisation du transfert de compétence au Sicoval qui interviendra au 1^{er} janvier 2012.

RPI

Un sondage a été réalisé auprès des parents d'élèves concernant leur souhait de scolariser leurs enfants au collège (Pins Justaret, ,, ou Bellevue). A la majorité les parents souhaitent scolariser leurs enfants à Bellevue,

Suite au départ de plusieurs élèves du RPI, la classe de CE2 qui, initialement devait être scindée en 2 entre Clermont et Aureville a été réunie à Aureville. Cela n'a pas été sans quelques déceptions de la part des enfants qui devaient « monter » à Clermont le Fort.

SIEMCA

Le marché d'appel d'offre concernant la construction de la nouvelle école maternelle a été lancé. Les travaux devraient débuter pendant les vacances de Toussaint.

Commission « Jeunes »

La réunion de rentrée s'est déroulée le 17 septembre 2011, la commission est repartie avec quelques nouveaux membres.

Les jeunes se sont mobilisés pour les « Randovals » et ont bien participé à la manifestation.

Ils ont pour projet de renouveler l'opération collecte pour des œuvres caritative en association avec le CCAS d'Aureville, la date est fixée au 20 novembre 2011. La commission réfléchi aux associations quelle pourrait contacter.

BASC

Le BASC a repris ses activités.

Associations

Une réunion avec les Associations est prévue le mercredi 5 octobre 2011, il sera notamment question des assurances contractées lors des manifestations.

Unaniment, il a été demandé par les utilisateurs (Aurecler, Commission « Jeunes ») un rafraîchissement général de la salle de réunion située au dessus de la cantine scolaire. De même le Comité des fêtes souhaiterait bénéficier d'un local sécurisé pour entreposer son matériel. A voir.

Action sociale

Réunion de la commission Action Sociale et du CCAS le mercredi 12 octobre 2011 à 20h30.

La commission « Jeunes » rencontrera les acteurs de l'action sociale le 15 octobre 2011 à 11 heures pour organiser la collecte de l'hiver.

Merci à tous les bénévoles qui se sont chargés de porter le repas à Monsieur GONZATTO pendant tout l'été

Commission Communication

Le Cossignol info est en cours d'élaboration, Corinne MANENT est chargée de contacter le Sicoval pour les dates d'impression et de définir la liste des articles à rédiger.

Vie intercommunale

SICOVAL

Conseil de communauté

Il se déroulera le 12 octobre 2011, à l'ordre du jour, Décision Modificative Budgétaire et mise en place des bornes de récupération de TLC (Tissus, linge de maison, chaussures)

Commission

Travaux

La commission débat sur le transfert de compétence voirie qui doit intervenir au 1er janvier 2012.

SIVURS

La réunion a été reportée, à l'ordre du jour : Décision Modificative Budgétaire et débat sur les malfaçons dans la construction de la cuisine.

QUESTIONS DIVERSES

Assemblée Générale

Le Secours Populaire, antenne de Castanet tiendra son Assemblée Générale le 14 octobre 2011, à Castanet Tolosan.

« Randovals »

Il est prévu une réunion bilan. Monsieur le Maire qui soient remontées toutes les remarques et les informations, notamment celles du Comité des Fêtes d'Aureville.

Réunion bilan du Conseil Municipal

Changement de date : elle se déroulera le samedi 19 novembre 2011, à partir de 14h – 14h30.

Il est par contre confirmé la visite d'une chocolaterie dont l'atelier de fabrication est situé à Saint Pierre de Lage.

Hummmmmmmmmmmmmmmmm !

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le lundi 24 octobre 2011, à 20h30.